



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9  
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740  
Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## 38<sup>e</sup> Semaine de la dignité des personnes assistées sociales En finir avec l'injustifiable

Québec, 4 mai 2011 – Dans le cadre de la 38<sup>e</sup> Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, le Collectif pour un Québec sans pauvreté tient à réitérer sa solidarité avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et exige l'abolition des catégories à l'aide sociale. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Madame Julie Boulet, doit mettre fin à cette injustice au plus vite.

### L'obstination de la ministre

Abolir les catégories à l'aide sociale signifie hausser toutes les prestations à 873 \$ par mois et compenser les frais liés à une limitation fonctionnelle. Ce montant ne permettrait toujours pas aux personnes de réaliser leur droit à un revenu décent, ni même de couvrir leurs besoins de base, mais améliorerait significativement les conditions de vie de centaines de milliers de QuébécoisEs. Une partie de plus en plus grande de la population s'entend pour dire qu'il est impossible de vivre avec 574 \$ par mois. De plus, lors de la Commission parlementaire sur l'itinérance en novembre 2009, tous les partis ont convenu de l'urgence d'améliorer le revenu des personnes les plus pauvres, qu'elles travaillent ou non. Un tel consensus est rare à l'Assemblée nationale et s'explique : la réalité québécoise le démontre, c'est lorsqu'on supporte adéquatement les personnes et les familles, sur le plan du revenu, qu'elles ont une chance de sortir de la pauvreté. Il semble que seuls la ministre et son gouvernement refusent de le reconnaître. La ministre a même osé affirmer, lors de l'étude des crédits du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) du 19 avril dernier, que la situation des personnes seules s'est améliorée depuis 2003. Pourtant, son propre gouvernement reconnaît explicitement que les personnes seules ont été laissées de côté. Dans les faits, entre 2003 et 2009, les personnes seules à l'aide sociale ont vu leur revenu réel diminuer de 4,3 %. L'ignore-t-elle? Ne sait-elle pas que les couples sans enfants sont dans une situation similaire?

### Une question de discrimination

L'enjeu de la fin des catégories à l'aide sociale ne se limite pas à la question du montant des prestations. « La fin des catégories, c'est la fin d'un traitement discriminatoire, maintenu par des préjugés tenaces. C'est la fin d'une injustice flagrante et un pas important vers la garantie des droits de touTEs les citoyenNEs », a martelé Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. La ministre et son gouvernement condamnent des centaines de milliers de QuébécoisES à rester dans une pauvreté extrême. « C'est carrément indécent. Qu'attendent-ils? D'être plus riches avant d'être plus justes? Les sociétés les plus riches ne sont pas nécessairement les plus justes. La justice est un choix, un choix que ce gouvernement refuse de faire », a conclu M. Petitclerc.

### Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 34 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à



la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Depuis le début, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.  
Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

